



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Marie Marvingt
Bouguenais

Le Principal

Aux représentants légaux des élèves de 3^e

Objet : Orientation phase définitive / Affectation

Collège Marie Marvingt

Madame, Monsieur,

Comme annoncé par mail it's learning le 13 avril, je vous convie à une réunion d'information :

**Jeudi 5 mai 2022 à 18h00 en salle polyvalente au collège
(en présentiel)**

Nous aborderons les démarches à effectuer en ce mois de mai en matière « d'orientation, choix définitif » et de « demande d'affectation » pour la rentrée 2022. Vous en trouverez ci-après le détail.

10 rue de la Neustrie
44340 BOUGUENAIS

Dossier suivi par :
Le Principal

Téléphone
02 40 65 10 04

courriel
ce.0440316e@ac-nantes.fr

Orientation – du 9 au 20 mai 2022

Choix définitif à formuler sur le service en ligne orientation « [SLO](#) »

Le service en ligne orientation (SLO) est accessible sur [educonnect](#) (compte responsable légal). Après la connexion, choisir ORIENTATION, parmi les services proposés à gauche de l'écran.

Vous devez saisir le choix d'orientation que vous souhaitez émettre définitivement pour votre enfant. Si vous n'avez pas accusé réception de l'avis provisoire du conseil de classe (2nd trimestre), vous devez le faire avant d'arriver sur l'onglet « phase définitive ».

Retrouvez [ICI](#) le guide complet pour effectuer votre saisie de vœux définitifs sur le service en ligne orientation.

Affectation – du 9 au 31 mai 2022

Demande à formuler sur le service en ligne affectation « [SLA](#) »

Le service en ligne affectation (SLA) est accessible sur [educonnect](#) (compte responsable légal). Après la connexion, choisir AFFECTATION, parmi les services proposés à gauche de l'écran.

Affectation post 3^e : calendrier

A partir du lundi 4 avril	L'élève et sa famille consultent l'offre de formation sur le service en ligne affectation (SLA).	
Du lundi 9 mai au mardi 31 mai	L'élève et sa famille saisissent leurs vœux d'affectation sur le SLA. S'ils ne saisissent pas sur le SLA, ils renseignent et remettent la fiche de vœux à l'établissement actuel pour saisie dans Affelnet Lycée.	10 vœux possibles + 5 hors académie
Vendredi 20 mai	Résultats des formations à recrutement sur dossier	
Vendredi 1^{er} juillet, 14h30	Les familles consultent les résultats de l'affectation sur le SLA	

Quelques précisions :

Les vœux devront être **hiérarchisés par ordre de préférence**.

La gestion des désaccords (pour les passages en 2GT) doit se faire avant le **8 juin**. Aucun vœu contraire à la décision d'orientation ne pourra être saisi par la famille.

● Si vous demandez une 2^{de} générale et technologique en établissement public :

Le lycée public de secteur est le lycée **Jean Perrin de Rezé**.

Pour demander un lycée public hors secteur (sauf pour les formations spécifiques), *par exemple le lycée de Bouaye*, il faut compléter une **demande de dérogation** (en plus de la saisie sur SLA). Cette demande est à rendre au professeur principal pour le **25 mai**. Dans tous les cas il faut terminer par le vœu sur le lycée de secteur, c'est-à-dire le lycée Jean Perrin, afin de sécuriser le parcours d'affectation

Si vous demandez des **OPTIONS proposées au Lycée Jean Perrin ou au Lycée de Bouaye :**

Les élèves qui demandent une affectation au lycée Jean Perrin ou Alcide d'Orbigny (Bouaye) peuvent postuler (*cela est facultatif*) aux enseignements optionnels ou sections européennes qui y sont proposés.

Au lycée Jean Perrin, ce sont les options Sciences de Laboratoire, Biotechnologie, Sciences de l'Ingénieur et Création et Innovation Technologique, EPS, Arts Plastiques et Chinois qui sont proposées ainsi que la section européenne. L'inscription dans ces options ou section européenne est soumise à **sélection**.

Les dossiers de candidature sont à télécharger [sur le site du lycée Jean Perrin](#), et à déposer COMPLETS (parties dossier FAMILLE + dossier ETABLISSEMENT) [au collège](#) pour **25 MAI 2022**. C'est ensuite le collège qui enverra le dossier au lycée Jean Perrin (date limite de réception par le lycée Jean Perrin : 1^{er} juin).

Cf pièce jointe : *courrier modalités candidatures options sections Perrin.pdf*

Au lycée de Bouaye, les options proposées sont : Théâtre, Sciences de Laboratoire et Gestion et Management. Pour ces options facultatives, il n'y a pas de procédure particulière. Les demandes seront enregistrées lors des inscriptions. Par contre l'admission **en section EURO** est soumise à sélection. Retrouvez en pièces jointes les informations relatives à cette sélection : *courrier parents d'élèves.pdf* et *projet section euro 2022.pdf* ainsi que le lien vers le [formulaire de candidature en ligne](#). Ce dernier est à compléter **avant le 3 JUIN** (en parallèle, pensez à envoyer par mail vos bulletins des deux premiers trimestres au lycée à l'adresse suivante : scolarite.orbigny@ac-nantes.fr.)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Marie Marvingt
Bouguenais

● **Si vous demandez une 2nde professionnelle ou 1^{ère} année de CAP en établissement public :**

Les vœux doivent être saisis par ordre de préférence, retrouvez en pièce jointe les *familles de métiers des bac pro.pdf*

Désormais, les familles de métiers de 2nde professionnelle regroupent plusieurs spécialités et permettent une orientation progressive de l'élève en lui permettant de découvrir les compétences communes à tous les métiers du secteur qui l'intéresse et d'affiner ses intérêts pour un choix de spécialité de bac professionnel à l'entrée en 1^{ère}.

● **Si vous demandez une affectation (en 2GT ou PRO ou CAP) en établissement privé :** il est nécessaire de saisir les vœux sur SLA **ET** de prendre contact avec les établissements privés en parallèle. Ces derniers organisent et définissent leurs propres critères de recrutement.

Dans tous les cas, il faudra terminer par le vœu sur le lycée public de secteur, c'est-à-dire Jean Perrin, afin de sécuriser le parcours.

● **Les élèves qui ont fait une demande de formation spécifique** (seconde binationale, bac pro métiers de la sécurité...) auront le résultat le **20 mai**. En fonction, ils devront confirmer leur vœu et/ou élargir leurs vœux sur le SLA

● **Si vous demandez un Apprentissage :** Les vœux sont à saisir sur SLA. En parallèle vous devez rechercher une entreprise pour signer un contrat d'apprentissage, et contacter le CFA souhaité. L'admission en CFA se fait uniquement après signature d'un contrat avec une entreprise. A partir de début juin, les coordonnées des candidats recensés sur SLA sont envoyées aux CFA demandés pour les accompagner.

● **Les familles éloignées du numérique** peuvent demander à leur professeur principal :

- La fiche de dialogue « papier » pour les vœux d'orientation (déjà mise en place au 2nd trimestre)
- La fiche de vœux d'affectation « papier ».

Je vous remercie de votre attention, et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Principal

François GUEGADEN